

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2018-049

OBJET : Arrêté d'autorisation de pose d'un échafaudage

Le Maire des Monts d'Aunay,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

Considérant la demande de pose d'un échafaudage devant le 12 rue de l'Eglise à Aunay-sur-Odon, commune déléguée des Monts d'Aunay, présentée par l'entreprise de couverture PENNERAS, domiciliée au lieu-dit La Ferme de la Gare, Saint Georges d'Aunay, 14260 SEULLINE du 14 mai au 30 juin 2018 ;

ARRÊTE

Article 1 – L'entreprise PENNERAS est autorisée installer un échafaudage devant le 12 rue de l'Eglise, lieux des travaux de couverture, du 14 mai au 30 juin 2018.

Article 2 – L'entreprise est chargée de la mise en place des moyens de protection règlementaires pour les personnes et les biens.
La libre circulation des piétons doit être maintenue et sécurisée.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 – L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :


L'entreprise PENNERAS,
Monsieur le chef de Brigade de Gendarmerie des Monts d'Aunay,
L'Agent Surveillant de la Voie Publique.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aunay-sur-Odon, commune déléguée des Monts d'Aunay, le 4 mai 2018.

Pour
Mme Danielle HOULBERT
sire adjointe
Houlbert

Pour extrait certifié conforme
le Maire, M. Pierre LEFEVRE



DEMANDE D'AUTORISATION DE POSE D'ECHAFAUDAGE

Demandeur

PENNERAS Fabrice

Entreprise de couverture

La ferme de la gare – St Georges d'Aunay – 14260 SEULLINE

TEL : 02.31.26.50.47/06.68.11.55.92

Sollicite l'autorisation de poser un échafaudage à l'adresse suivante :

12 Rue de l'église
Aunay laon
14260 Les Bours d'Aunay

Du 14.05.2018 au 30.06.2018 inclus

Emprise de l'échafaudage : 30 m² (au sol)

Nature des travaux : Réfection de toiture

L'empiètement sur le trottoir est inévitable pour la stabilité de la structure, il serait donc judicieux de prévoir des barrières pour sécuriser l'accès sur les places de parking attenantes.

Cordialement.

Fait à Seulline

Le 26.04.2018

~~PENNERAS Fabrice~~
Signature Couverture - Agencement
La ferme de la gare
SAINT GEORGES D'AUNAY
14260 SEULLINE
06 68 11 55 92 - 02 31 26 50 47
Email : 250474@wanadoo.fr
Siret 539 848 00024